

visant à favoriser l'expansion industrielle dans ces régions . . .

Si nous remontons à 1964, nous trouvons un espoir semblable exprimé en ces termes:

Mes ministres proposeront diverses mesures qui augmenteront encore l'emploi et élèveront le niveau de vie en renforçant et en développant les industries primaires et secondaires du Canada.

Le discours du trône de 1963 disait qu'on établirait un ministère de l'Industrie qui faciliterait l'expansion industrielle et auquel l'industrie pourrait s'adresser pour obtenir des conseils, des encouragements et de l'aide. La même chose s'applique à 1965 et, si l'on veut remonter en arrière, à 1964 et 1963. On allait établir une agence de développement régional qui, de concert avec les gouvernements provinciaux et autres organismes, coordonnerait des programmes à l'intention des régions du pays qui, atteintes de chômage chronique, avaient besoin d'une relance économique.

Ici, j'aimerais vous dire un mot ou deux au sujet de ma province de Terre-Neuve, afin de vous indiquer à quel point les programmes énoncés dans les trois derniers discours du trône ont profité à cette province.

Je vais encore une fois vous citer APEC, bulletin de nouvelles du Conseil économique des provinces atlantiques. Terre-Neuve, vous savez, fait partie du Canada. Quand nous parlons du Canada, nous incluons cette province tout comme nous incluons l'Île du Prince-Édouard et toutes les autres provinces. Le total des investissements à Terre-Neuve est tombé de 261 millions de dollars en 1962 à 236 millions en 1963. En 1964, il n'a été que de 235 millions. On prévoit qu'en 1965 les investissements s'élèveront à 196 millions; autrement dit, une baisse de 65 millions a été enregistrée au chapitre des investissements annuels durant cette période. Il ne semble donc pas que les projets du gouvernement actuel ont beaucoup favorisé l'expansion industrielle de Terre-Neuve.

Voici un autre extrait de ce bulletin:

Les dépenses relatives à la construction à Terre-Neuve seront réduites de 166 à 138 millions de dollars . . .

Dans le même bulletin on trouve les chiffres suivants pour les nouveaux investissements per capita dans les diverses provinces de l'Atlantique et dans l'ensemble du Canada. Les dépenses d'investissements par habitant, dans tout le Canada, sont passées de \$469 en 1962 à \$563 en 1964. Dans les quatre provinces atlantiques, elles sont passées de \$366 en 1962 à \$405 en 1964; au Nouveau-Brunswick, de \$294 en 1962 à \$416 en 1964; en Nouvelle-Écosse, de \$299 en 1962 à \$351 en 1964. Toutefois, dans l'Île du Prince-Édouard—et l'hono-

norable sénatrice de l'autre côté de l'enceinte (l'hon. M^{me} Inman) voudra bien me pardonner de parler de sa province—le chiffre des nouveaux placements, par habitant, était de \$401 en 1962 et il est tombé à \$388 en 1964. A Terre-Neuve, les nouvelles dépenses de placements, par tête, qui étaient de \$556 en 1962, sont tombées à \$478 en 1964.

Ainsi, les dépenses au chapitre des mises de fonds dans l'Île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve ont diminué. Serait-ce parce que le gouvernement fédéral actuel a contribué à l'expansion industrielle de ces régions ou serait-ce pour une autre raison? Je suppose que nous ne pouvons qu'en conclure que les efforts déployés par le gouvernement actuel, depuis son arrivée au pouvoir, en vue d'accroître le développement économique de ces deux provinces n'ont pas réussi à accroître la prospérité ni à assurer de nouveaux emplois aux chômeurs.

En parlant de chômage, dans la ville de Saint-Jean (Terre-Neuve) une grève des débardeurs se poursuit depuis de longs mois. Le gouvernement fédéral avait, ces quelques dernières années, dépensé environ 22 millions pour vraiment embellir le port de Saint-Jean, et il avait magnifiquement réussi. Par malheur, cette grève paralyse à peu près toute la navigation dans la région.

Comme le port de Saint-Jean relève maintenant du gouvernement fédéral, ce dernier devrait s'occuper de la question pour chercher à mettre fin à cette grève qui paralyse tout notre port. Jusqu'ici, le gouvernement ne l'a pas fait, à ma connaissance. Je demanderais donc à l'honorable leader du gouvernement de signaler cette question au membre compétent du cabinet qui pourrait s'y intéresser. Je ne dis pas que les ministres ne s'y intéressent pas, mais je pense qu'ils devraient faire quelque chose pour régler la terrible situation qui règne à Saint-Jean.

Au sujet du développement rural, honorables sénateurs, on n'a qu'à lire le récent discours du trône pour voir qu'il sera demandé au Parlement:

D'approuver l'établissement d'une caisse pour le développement économique des régions rurales et, afin de permettre une plus grande intégration des mesures favorisant le développement rural, vous serez saisis de modifications à apporter à la loi de l'ARDA.

Voilà ce dont on doit saisir le Parlement. Dans le discours du trône de 1964, on pouvait lire ceci:

Vous serez saisis d'une mesure visant à nommer un ministre de l'aménagement rural afin que mon gouvernement puisse poursuivre sa politique d'attention accrue aux besoins de l'agriculture tant dans